



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2025-450

PUBLIÉ LE 29 JUILLET 2025

Sommaire

Direction régionale des finances publiques d'Île-de-France et du département de Paris / Division pilotage

75-2025-07-29-00006 - Arrêté portant délégation de signature concernant le Contrôle Budgétaire Régional (CBR) en matière de contentieux et de gracieux fiscal (3 pages)	Page 3
75-2025-07-29-00005 - Arrêté portant délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE Paris 12ème (3 pages)	Page 7
75-2025-07-29-00007 - Liste du 29 juillet 2025 des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts au 1er août 2025 (3 pages)	Page 11

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-07-29-00006

Arrêté portant délégation de signature
concernant le Contrôle Budgétaire Régional
(CBR)
en matière de contentieux et de gracieux fiscal



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ÎLE DE FRANCE ET DE PARIS**
94 rue Réaumur
75104 PARIS CEDEX 02

Arrêté portant délégation de signature

Le Directeur régional des Finances publiques d'Île de France et de Paris,

Vu le décret n° 55-733 du 26 mai 1955 relatif au contrôle économique et financier de l'État ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable, notamment son article 88-II ;

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction régionale d'Île-de-France et de Paris ;

Vu l'arrêté du 5 juillet 2017 modifié pris en application de l'article 176 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2020 fixant la liste des organismes dont le contrôle budgétaire est confié au directeur régional des finances publiques en région Île-de-France ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2021 portant soumission de groupements d'intérêt public au contrôle économique et financier de l'État et désignation des autorités de contrôle ;

Vu le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2024 portant nomination de M. Hugues BIED-CHARRENTON, en qualité de directeur régional des Finances publiques d'Île de France et de Paris à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

Vu la décision de la Directrice générale des Finances publiques en date du 20 décembre 2024 fixant au 1^{er} janvier 2025 la date d'installation de M. Hugues BIED-CHARRENTON dans les fonctions de Directeur régional des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris ;

ARRETE :

Article 1er

Délégation de signature est donnée à :

Madame Bernadette NOGUE, attachée d'administration de l'État hors classe détachée dans le corps d'administratrice des finances publiques adjointe, pour signer tous les actes relatifs :

- au contrôle budgétaire des services déconcentrés de l'État relevant des ordonnateurs dont la résidence administrative est située en région Île-de-France ;
- au contrôle budgétaire des établissements publics de l'État cités par l'arrêté du 5 octobre 2020 susvisé ;
- à la tutelle financière des établissements publics de l'État cités par l'arrêté du 5 juillet 2017 susvisé ;
- au contrôle économique et financier des groupements d'intérêt public (GIP) cités par l'arrêté du 15 juillet 2021 susvisé ;
- au contrôle budgétaire des crédits mis à la disposition du préfet de police de Paris.

Article 2

Délégation de signature des actes nécessaires à l'exercice de l'ensemble des compétences citées à l'article 1er est donnée, en cas d'empêchement de Mme Bernadette NOGUE, à Mme Phkarnavy GÉRARD, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe.

Article 3

Délégation de signature des actes nécessaires à l'exercice de l'ensemble des compétences relatives au contrôle budgétaire de la préfecture de police est donnée, en cas d'empêchement de Mme Bernadette NOGUE, à Mme Catherine PLANES-RAISENAUER, attachée principale d'administration, en sa qualité d'adjointe au contrôleur budgétaire près le préfet de police.

Article 4

Délégation de signature des actes relatifs à l'exercice de la tutelle financière des organismes citée à l'article 1 est donnée, en cas d'empêchement de Mme Bernadette NOGUE, à :

- Madame Phkarnavy GÉRARD, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe,
- Madame Ingrid KLEIN, attachée d'administration de l'État hors classe,
- Madame Laetitia BELAN, agente contractuelle de niveau A,
- Monsieur Frédéric AGNES, M. Kevin LEPETIT, Mme Laetitia JAQUET et M. Damien VINATIER, inspecteurs des finances publiques.

Article 5

Délégation de signature des visas et avis sur les actes de gestion relatifs au budget des ordonnateurs de l'État, hors préfet de police, et des organismes, cités à l'article 1, est donnée à :

- Madame Phkarnavy GÉRARD, inspectrice divisionnaire des finances publiques hors classe,
- Madame Ingrid KLEIN, attachée d'administration de l'État hors classe,
- Madame Lætitia BELAN, agente contractuelle de niveau A,
- Monsieur Frédéric AGNES, M. Kévin LEPETIT, Mme Laetitia JAQUET et M. Damien VINATIER, inspecteurs des finances publiques ;
- Madame Pascale CHAUDEMANCHE, Mme Emmanuelle BRUN, contrôleuses principales, et Mme Mina EL ACHAK, contrôleuse.

Article 6

Délégation de signature des visas et avis sur les actes de gestion relatifs au budget de la préfecture de police est donnée à :

- Madame Mélanie RONCE, secrétaire administrative de classe supérieure,
- Madame Valérie GAILLARD, secrétaire administrative de classe supérieure,
- Monsieur Franck RICHARD, secrétaire administratif de classe supérieure,
- Monsieur Jérôme CANTE, adjoint administratif principal de 1^{re} classe.

Article 7

La présente décision prendra effet au 1^{er} septembre 2025.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture d'Île de France et de Paris.

A Paris, le 29 juillet 2025

Le Directeur régional des finances publiques
d'Île de France et de Paris,

signé

Hugues BIED-CHARRETON

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-07-29-00005

Arrêté portant délégation de signature en
matière de contentieux et de gracieux fiscal - SIE
Paris 12ème

Direction régionale des Finances publiques d'Île-de-France et de Paris

Pôle de Gestion Fiscale

SERVICE DES IMPÔTS DES ENTREPRISES DE PARIS

12ème arrondissement

27 bis, rue des Meuniers

75 602 PARIS CEDEX 12

**Arrêté portant délégation de signature
en matière de contentieux et de gracieux fiscal**

Le comptable public, M. Philippe BONNIN, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, responsable du service des impôts des entreprises de Paris 12ème,

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à :

- Madame COURTOT Corinne , inspectrice des finances publiques,

- Monsieur MOLINATTI Pascal , inspecteur des finances publiques ,

- Monsieur CORNIOU Nicolas , inspecteur des finances publiques ,

adjointe et adjoints au responsable du service des impôts des entreprises de Paris 12ème, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit d'impôt, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, à Géraldine LE ROUX, inspectrice des finances publiques ;

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou de restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés dans le tableau ci-après :

BOUCHER Nathalie	CONTI-ALUNNO Barthélémy	DAHMANI Djamel
FERRERO Christiane	GUERIOUAZ Karim	HAMCHAOUI Khélaif
HUCHET Antoine	MARIGOT Radja	MARSEAULT Boris
MARQUENET Karine	POMET Roland	RIBES Anne
RIDET Pascal	RODDIER Jennifer	SALOU Eric
VANEL Odile	FAIVRE Patrick	

2°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés dans le tableau ci-après :

DETRAUX Laetitia	GUSTARIMAC Céline	ALBI Yacine
ROGER Florence	PREM Cédric	SADOUL- -BONNIVARD Salomé
SOUJAI Samir	CHAUVIN Richard	

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les décisions relatives aux demandes de délais de paiement, dans les limites de durée et de montant indiquées dans le tableau ci-après ;

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ;

aux agents désignés dans le tableau ci-après :

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses	Durée maximale des délais de paiement	Somme maximale pour laquelle un délai de paiement peut être accordé
CORNIOU Nicolas	Inspecteur	15 000 €	24 mois	50 000 €
COURTOT Corinne	Inspectrice	15 000 €	24 mois	50 000 €
MOLINATTI Pascal	Inspecteur	15 000 €	24 mois	50 000 €
LE ROUX Géraldine	Inspectrice	15 000 €	24 mois	50 000 €
WYDER Esther	Contrôleuse	10 000 €	12 mois	10 000 €
GUSTARIMAC Céline	Agente administrative	2 000 €	6 mois	3 000 €
SADOUL- -BONNIVARD Salomé	Agente administrative	2 000 €	6 mois	3 000 €
ROGER Florence	Agente administrative	2 000 €	6 mois	3 000 €

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et d'Île de France.

A Paris, le 29/07/2025

Le comptable public,
Responsable de service des impôts des
entreprises,

Signé

Philippe BONNIN

Direction régionale des finances publiques
d'Île-de-France et du département de Paris

75-2025-07-29-00007

Liste du 29 juillet 2025 des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts au 1er août 2025

Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au code général des impôts

Paris, le 1^{er} août 2025

Nom - Prénom	Responsables des services
	Services des Impôts des Entreprises
HUMBERT Xavier	Paris 1 ^{er} – 2 ^e
TAMAIN Michel	Paris 3 ^e – 4 ^e
BINET Olivier	Paris 5 ^e – 13 ^e
LEMAIRE Pascal	Paris 6 ^e – 7 ^e
ARCHER Katia p.i.	Paris 8 ^e Élysées
FAUCHER Manuel	Paris 8 ^e Madeleine
CHARBONNIER Anne	Paris 9 ^e
MILLAUD Didier	Paris 10 ^e
BOYER Philippe	Paris 11 ^e
BONNIN Philippe	Paris 12 ^e
VIGIER-BEAUBREUIL Pierre	Paris 14 ^e
MARTINEAU Christophe	Paris 15 ^e
POUPLARD Damien	Paris 16 ^e
TUCOO Françoise	Paris 17 ^e
AMITRANO Philippe	Paris 18 ^e
GUTOWSKI Jérôme	Paris 19 ^e
GACHE Rose-Marie	Paris 20 ^e
	Services des Impôts des Particuliers
CELANTE Renzo	Paris Centre
DUNAS Eric	Paris 5 ^e – 6 ^e – 7 ^e
CORBIER Stéphane	Paris 9 ^e – 10 ^e
ANDRE David	Paris 11 ^e
CONTAMINE Laurent	Paris 12 ^e
JESBAC Noël	Paris 13 ^e
BOYARD Patrick	Paris 14 ^e
PAVY Pascal	Paris 15 ^e Est
SBRISSA Nathalie	Paris 15 ^e Ouest
DUCHENE Marc	Paris 16 ^e Auteuil
MARTIN Gwenaëlle	Paris 16 ^e Nord
TESTEVIDE Lionel	Paris 17 ^e
SERRA-SEGUI Lisa	Paris 18 ^e Boucry
DUBOIS Frédéric	Paris 18 ^e Grandes Carrières
DUMONT Olivier	Paris 19 ^e
BOUVET Matthieu	Paris 20 ^e
	Services de Publicité Foncière
AULARD Denis p.i.	Paris 1 ^{er} bureau
AULARD Denis	Paris 2 ^e bureau
	Services Départementaux d'Enregistrement
CLERAMBAULT Christophe	Paris Saint Lazare
VALTAT Isabelle	Paris Saint Hyacinthe
KERROUX Christophe	Paris Saint Sulpice
	Brigades de vérification
LE BOUARD Anne-Gaëlle p.i.	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Centre
GUINARD Matthieu p.i.	4 ^e brigade de vérification Paris Centre
LE BOUARD Anne-Gaëlle	6 ^e brigade de vérification Paris Centre
METAIRIE Yoann, p.i.	7 ^e brigade de vérification Paris Centre
FAVIER Gérard	9 ^e brigade de vérification Paris Centre
HAIK Élise	11 ^e brigade de vérification Paris Centre
METAIRIE Yoann	14 ^e brigade de vérification Paris Centre
FERRON Gaëlle	15 ^e brigade de vérification Paris Centre
JEAN Fred	2 ^e brigade de vérification Paris Est
CONFAIS Tony	3 ^e brigade de vérification Paris Est
BUFORT Édith	4 ^e brigade de vérification Paris Est

GREEF Pascale jusqu'au 14/08/2025 JEAN Fred p.i. à partir du 15/08/2025 CONFAIS Tony p.i. à partir du 15/08/2025 BUFORT Edith p.i. à partir du 15/08/2025	5 ^e brigade de vérification Paris Est
LANGÉ Christian	7 ^e brigade de vérification Paris Est
GUINARD Matthieu	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Nord
BERTHON Sylvie	2 ^e brigade de vérification Paris Nord
GRAILLE Christine	5 ^e brigade de vérification Paris Nord
BERTHON Sylvie, p.i.	6 ^e brigade de vérification Paris Nord
ROUSSET Philippe	7 ^e brigade de vérification Paris Nord
DE MONTELLA Alain	8 ^e brigade de vérification Paris Nord
MASSARD Thibault	9 ^e brigade de vérification Paris Nord
LATUS César	10 ^e brigade de vérification Paris Nord
GENESTE Dominique	1 ^{ère} brigade de vérification Paris Ouest
LANDAIS Tiphaine	5 ^e brigade de vérification Paris Ouest
LE JEUNE Zénaïde	6 ^e brigade de vérification Paris Ouest
MESTRUDE Claire	8 ^e brigade de vérification Paris Ouest
BOECHAT Myriam	9 ^e brigade de vérification Paris Ouest
CHARTRAIN Daniel	12 ^e brigade de vérification Paris Ouest
LEGRAIN Olivier	2 ^e brigade de vérification Paris Sud
CAYLA Olivier	5 ^e brigade de vérification Paris Sud
DHAINE Pierre-Marie	6 ^e brigade de vérification Paris Sud
SAWYER Michaël	7 ^e brigade de vérification Paris Sud
	Brigades Patrimoniales
AYACHE Eric	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 1
FRANCOIS Nathalie	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 2
TARIDEC Gilles	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 3
BENEDETTI Juliette	Brigade de contrôle de fiscalité immobilière BCFI 4
VIGIER Vincent	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 2
FAVRE Bernard	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 3
FAVRE Annie	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 4
BUFFIERE Christine	Brigade du patrimoine et du revenu BPR 5
	Pôles Contrôle Expertise
LOUBIERE Annick	Pôle contrôle expertise Paris 1 ^{er} /2 ^{ème}
MARTINI Isabelle	Pôle contrôle expertise Paris 3 ^e et 4 ^e
TROUSSIER Christine	Pôle contrôle expertise Paris 5/13/14
Laure RAY	Pôle contrôle expertise Paris 6/7
GRYNSZPAN Michèle	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Élysées
CASENAVE Claude	Pôle contrôle expertise Paris 8 ^e Madeleine
AUMEGEAS Philippe	Pôle contrôle expertise Paris 9 ^e
AUMEGEAS Philippe, p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 10 ^e
DURAND Marie-Pauline	Pôle contrôle expertise Paris 11 ^e
PUECH Sylvie	Pôle contrôle expertise Paris 12 ^e
BROUTIN Delphine	Pôle contrôle expertise Paris 15 ^e
BECAM Gwendoline	Pôle contrôle expertise des professionnels Paris 16 ^e
MARTICHON Brigitte	Pôle contrôle expertise Paris 17 ^e
ADAMOU-MBAZOA Cécile p.i.	Pôle contrôle expertise Paris 18 ^e
ADAMOU-MBAZOA Cécile	Pôle contrôle expertise Paris 19 ^e
LEVEQUE Sandrine	Pôle contrôle expertise Paris 20 ^e
	Pôles de Contrôle Revenus/Patrimoine et Fiscalité Immobilière
VAPPÉREAU Brigitte	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 5/14 ^e
AUDRAS Cyril	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 6/13 ^e
DEFORGE Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 7 ^e
RETALI Christophe	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 8/17 ^e
CHAINET Pierre-Henri	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris-Centre
BALLANGER Catherine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 11/12 ^e
TRESARRIEU Elisabeth	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 15 ^e
GRAVIERE Martine	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 16 ^e
BENAMA Kheira	Pôle de contrôle revenus/patrimoine Paris 18/19/20 ^e
	Brigades de Contrôle et de Recherche (BCR)
GAULTIER Franck	BCR – Paris Nord
VANGELUWE Yves	BCR – Paris Est
MONNIER Pascal	BCR – Paris Centre
LE PORT Davy	BCR – Paris Sud-Ouest

REIGNIER Philippe	Pôle d'évaluation des locaux professionnels (PELP)
	Pôles de Recouvrement Spécialisé
PONS Jean-Michel	PRS - Parisien 1
THOMAS Michel	PRS - Parisien 2
DANIEL-PREVEL Maud	PRS DNVSF
	Trésoreries Paris amendes
CHIKHI Bachir	TPA 1
SCHOEN Isabelle	TPA 2
	Centres des Impôts Fonciers
DIEN-GORLIER Nicole	CDIF 1
ROUSSEAU Cyril	CDIF 2

Le Directeur régional des Finances Publiques d'Île de France et de Paris,

signé

Hugues BIED-CHARRETON